



Harcèlements physiques et psychologiques

Par **manitou972**, le **31/01/2015** à **07:30**

bonjour, j'aurais aimé savoir si il existait un moyen de faire constater l'état déplorable dans le quel les enfants de mon amie sont ramener a chaque fois que son ex-conjoint alcoolique(non reconnu)vient les chercher, n'ayant pas la garde exclusive il se permet même de roder autour de chez elle.

ayant un nom soit-disant respectable et de l'argent j'ai l'impression que la justice est aveugle ,mais depuis peut suite au dernier jugement rendu ,et certaines incohérences ayant été constaté,une révision complète du début est en cours avec investigations pour le bien des enfants.

mon amie quand a elle vie sous stress ne dors plus, je me trouve démunie ne sachant pas quoi faire et cerise sur le gâteau il essaie de leurs faire dire au enfants n'importe quoi avec pression a la clef, l'insulte si elle est toute seul aider moi s'il vous plait a trouver la solution qui mettrai fins a tout ses harcèlements psychologique et physique sur mon amie et ses enfants. dans l' attente d'une réponse merci par avance de votre aide.

manitou972

Par **cocotte1003**, le **31/01/2015** à **09:16**

Bonjour, tant qu'il se contente de roder, il n'y a rien à y faire, il est libre de se déplacer comme il veut. Les juges tiennent compte des preuves, il vous faut donc avoir des certificats de l'état des enfants, de l'état alcoolique du père pour saisir le jaf et demander une enquête sociale, cordialement